



No. de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DU QUÉBEC  
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-  
CARIGNAN**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE, DES MEMBRES DU  
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-  
CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 17 SEPTEMBRE 2009 À 19H00 À L'HÔTEL DE  
VILLE DE CHAMBLY.**

**Étaient présents :**

Monsieur Normand Houle, président, Ville de Chambly  
Madame Louise Bisailon-Marcil, vice-présidente, Ville de Carignan  
Monsieur Jean Guy Legendre, administrateur, Ville de Carignan  
Monsieur Ken Moquin, administrateur, Ville de Chambly  
Monsieur Donald Pelchat, administrateur, Ville de Richelieu

**Étaient également présents :**

Madame Louise Boucher, secrétaire-trésorière, Société Gestrans  
Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, Société Gestrans  
Monsieur Jacques Deslauriers, Société Gestrans  
Monsieur David Viannay, Société Gestrans  
Madame Josie Gagnon, Société Gestrans

**Était absent :**

Monsieur Jacques Ladouceur, administrateur, Ville de Richelieu

---

***Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil Intermunicipal de  
Transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée régulière et constituée.***

---

Monsieur Normand Houle agit en qualité de président de l'assemblée.  
Madame Louise Boucher agit en qualité de secrétaire-trésorière.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions et/ou règlements concernant :
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du 17 septembre 2009;
  - 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 27 août 2009;
  - 1.3 Adoption des comptes à payer du mois d'août 2009;
  - 1.4 Résolution concernant le congé férié de l'Action de grâce;
  - 1.5 Résolution concernant l'entente intermunicipale;
  - 1.6 Résolution concernant l'approbation de la grille tarifaire 2010;
  - 1.7 Résolution concernant le renouvellement de l'assurance responsabilité civile générale et excédentaire;
  - 1.8 Résolution concernant l'entente entre le Centre Aquatique de Chambly et le CIT CRC.
2. Bienvenue aux usagers
3. Suivi de la réunion du 27 août 2009 :
  - 3.1 Suivi dossier cartes à puces;
  - 3.2 Suivi du dossier de financement métropolitain.
4. La situation financière au 30 août 2009.
5. Le rapport sur les opérations
6. Correspondance  
Correspondance reçue :
  - 6.1 Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance – 2009-08 / réf. : Modifications apportées au Régime de retraite des élus municipaux (RREM);
  - 6.2 Desjardins Centre financier aux entreprises du Haut-Richelieu – 2009-08-05 / réf. : Modification du taux d'intérêt applicable à votre crédit variable;



- 6.3 Ville de Chambly – 2009-08-12 / réf. : Transmission de résolution;
  - 6.4 Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance – 2009-08-20 / réf. : Vérification du rapport de validation;
  - 6.5 Agence métropolitaine de transport – 2009-08-28 / réf. : Projet de grille tarifaire 2010 de l'AMT soumis pour consultation;
  - 6.6 Monsieur Silviu Bursanescu – 2009-09-03 / réf. : Nouveau corridor d'autobus à Montréal;
  - 6.7 Commission des transports du Québec – 2009-09-04 / réf. : Codification des permis d'autobus de catégorie « interurbain »;
- Correspondance envoyée :
- 6.8 Centre Aquatique de Chambly – 2009-09-11 / réf. : Centre de service du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;
  - 6.9 Ministère des transport – 2009-09-10 / réf. : SOFIL – Projet d'acquisition d'un système intégré de vente et perception – réf. : P017247.

7. Ajouts à l'ordre du jour :

- 7.1 .....
- 7.2 .....
- 7.3 .....

8. Varia :

- 8.1 .....
- 8.2 .....
- 8.3 .....

9. Lieu et date de la prochaine assemblée régulière

10. Levée de l'assemblée.

**1.1 2009-099 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU 17 SEPTEMBRE 2009**

Il est proposé par : Monsieur Jean-Guy Legendre  
Appuyé par : Monsieur Donald Pelchat  
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Le point suivant est retiré de l'ordre du jour :

- 1.8 Résolution concernant l'entente entre le Centre Aquatique de Chambly et le CIT CRC;

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 7.1 Résolution concernant les titres valides dans les taxibus;
- 7.2 Résolution concernant la pré-autorisation du paiement de la facture de Rogers;
- 7.3 Résolution concernant la destruction de documents;
- 8.1 Budget 2010;
- 8.2 Ajout de service à Carignan;
- 8.3 Planification des rencontres pour le dossier SAE et le comité de la refonte du réseau.

**ADOPTÉE**

**1.2 2009-100 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 27 AOÛT 2009**

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat  
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin  
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 27 août 2009, tel que présenté.

**ADOPTÉE**



### 1.3 2009-101 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2009

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, présente les comptes à payer pour le mois d'août 2009. Le paiement de la facture de Véolia, chèque n° 2105, au montant de 305 096,09 \$, est ajouté au compte à payer d'août 2009, pour un montant total de 409 494,27 \$.

Il est proposé par : Monsieur Ken Moquin  
 Appuyé par : Madame Louise Bisailon-Marcil  
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les comptes à payer, ci-après, pour le mois d'août 2009 :

#### COMPTES À PAYER MOIS D'AOÛT 2009

MOIS	NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
		Annuler		- \$	- \$	2088
		Annuler		- \$	- \$	2089
Août	Imprimerie Pierre Clermont	Nouveaux horaires (dépliants)	13256	5 219,34 \$	5 219,34 \$	2090
Août	Journal de Chambly	Avis journaux / Régulière du 27 août 2009	F-131946	53,05 \$		
Août	Journal de Chambly	Avis journaux / Cartes Opus	F-132047	853,34 \$		
Sept.	Journal de Chambly	Avis journaux / Régulière du 17 septembre 2009	F-132361	53,05 \$	959,44 \$	2091
Juillet	Taxi Chambly	Service T-19 / Juillet 2009	T-19 / 20090731	378,00 \$		
Juillet	Taxi Chambly	Service T-45 / Juillet 2009	T-45 / 20090731	510,00 \$		
Août	Taxi Chambly	Service T-19 / Août 2009	T-19 / 20090831	378,00 \$		
Août	Taxi Chambly	Service T-45 / Août 2009	T-45 / 20090831	782,00 \$	2 048,00 \$	2092
Août	M. Normand Houle	Réunion 27 août 2009	20090827	285,22 \$	285,22 \$	2093
Août	M. Ken Moquin	Réunion 27 août 2009	20090827	142,61 \$	142,61 \$	2094
Août	M. Donald Pelchat	Réunion 27 août 2009	20090827	148,16 \$	148,16 \$	2095
Août	M. Jean-Guy Legendre	Réunion 27 août 2009	20090827	148,16 \$	148,16 \$	2096
Août	Mme Louise Bisailon Marcil	Réunion 27 août 2009	20090827	148,16 \$	148,16 \$	2097
Août	M. Jacques Ladouceur	Réunion 27 août 2009	20090827	148,16 \$	148,16 \$	2098
Août	Industries A. Mergl Inc.	Abribus	4168	18 432,49 \$		
Août	Industries A. Mergl Inc.	Abribus	4172	15 689,63 \$	34 122,12 \$	2099
Août	Dessau	Plan directeur	F015-60313	5 824,35 \$	5 824,35 \$	2100
Août	Rogers	Lien Opus Août 2009	B9084205	365,72 \$		
Sept.	Rogers	Lien Opus Septembre 2009	B9094208	365,72 \$	731,44 \$	2101
Août	Société Gestrans	Revision du réseau	F106-00665	20 994,75 \$		
Sept.	Société Gestrans	Gestion - Septembre 2009	F106-00826	25 165,20 \$		
Sept.	Société Gestrans	Site Internet - Septembre 2009	F106-00827	620,81 \$	46 780,76 \$	2102
Août	Aon Pariseau Inc.	Frais renouvellement ass. Administrateurs dirigeants	3500000079420	125,00 \$		
Août	Aon Pariseau Inc.	Ass. Administrateurs dirigeants	3500000079421	2 589,84 \$	2 714,84 \$	2103
Août	Association des CIT	Commandites colloque 2009	COM-023-09	3 000,00 \$		
Août	Association des CIT	Crédit inscription / Normand Houle	FAC-007-09 C	375,00 \$		
Sept.	Association des CIT	Outils de communications / Vente et perception	VP-37	2 352,42 \$	4 977,42 \$	2104
Août	Véolia Transport Québec Inc.	Service Août 2009	VT01-310809	305 096,09 \$	305 096,09 \$	2105
	<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER</b>			<b>409 494,27 \$</b>	<b>409 494,27 \$</b>	

#### ADOPTÉE

### 1.4 2009-102 RÉOLUTION CONCERNANT LE CONGÉ FÉRIÉ DE L'ACTION DE GRÂCE

**CONSIDÉRANT** que lors du congé férié de l'Action de grâce, le lundi 12 octobre 2009, il y aura une baisse de l'achalandage;



**CONSIDÉRANT** que le Conseil désire ajuster le service, selon les besoins des usagers;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Jean-Guy Legendre  
Appuyé par : Monsieur Donald Pelchat  
Et résolu à : L'unanimité

D'offrir le service du samedi lors du congé férié de l'Action de grâce, le lundi 12 octobre 2009.

**ADOPTÉE**

**1.5 2009-103 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ENTENTE INTERMUNICIPALE**

**CONSIDÉRANT** que le Conseil intermunicipal de transport de Chambly-Richelieu-Carignan a été constitué aux termes d'une entente intermunicipale en vigueur depuis le 12 décembre 1984;

**CONSIDÉRANT** que cette entente intermunicipale se termine le 11 décembre 2009;

**CONSIDÉRANT** qu'il est apparu que quelques modifications devraient être apportées à l'entente;

**CONSIDÉRANT** la résolution 2009-08-685 de la Ville de Chambly, concernant la dénonciation de l'entente du 12 décembre 1984 du conseil intermunicipal de transport de Chambly-Richelieu-Carignan;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Ken Moquin  
Appuyé par : Monsieur Donald Pelchat  
Et résolu à : L'unanimité

De suggérer aux Ville de Chambly, Richelieu et Carignan l'adoption du projet d'entente intermunicipale joint à la présente résolution comme annexe I pour en faire partie intégrante.

Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

**ADOPTÉE**

**1.6 2009-104 RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2010**

**CONSIDÉRANT** que la grille des tarifs des titres de transport métropolitain qui seront en vigueur par l'AMT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 tient compte d'une indexation de base des tarifs de 1,75 % pour refléter l'inflation;

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil du CIT CRC acceptent ladite indexation;

**CONSIDÉRANT** la suggestion de plafonner les tarifs des titres suivants : paiement à bord, 10 passages (ordinaire et réduit);

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat  
Appuyé de : Monsieur Ken Moquin  
Et résolu à : L'unanimité

De plafonner certains titres du CIT et d'indexer les autres titres de 1,75 % arrondis au 0,25 \$, tel que présenté dans le tableau ci-joint.



No de résolution  
ou annotation



## GRILLE TARIFAIRE 2010

CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

	tarif arondi 2010 Approuvé	tarif arondi 2010	tarif 2009 multiplié par 1,75 %	2009	Augmentation	% 2010/ 2009
TRAM ZONE 5 ( Carignan et Chambly)						
ORDINAIRE	140,00 \$	140,00 \$	140,42 \$	138,00 \$	2,00 \$	1,45%
INTERMÉDIAIRE	112,00 \$	112,00 \$	111,93 \$	110,00 \$	2,00 \$	1,82%
RÉDUIT	84,00 \$	84,00 \$	84,45 \$	83,00 \$	1,00 \$	1,20%
TRAM ZONE 6 ( Richelieu-St-Mathias-Marieville)						
ORDINAIRE	168,00 \$	168,00 \$	167,89 \$	165,00 \$	3,00 \$	1,82%
INTERMÉDIAIRE	134,00 \$	134,00 \$	134,31 \$	132,00 \$	2,00 \$	1,52%
RÉDUIT	101,00 \$	101,00 \$	100,73 \$	99,00 \$	2,00 \$	2,02%

### TITRES C.I.T. CHAMBLY- RICHELIEU-CARIGNAN

Paiement à Bord	7,50 \$	7,50 \$	7,63 \$	7,50 \$	- \$	0,00%
10 Passages						
Ordinaire	41,50 \$	42,25 \$	42,23 \$	41,50 \$	0,75 \$	0,00%
Réduit	30,00 \$	30,50 \$	30,53 \$	30,00 \$	0,50 \$	0,00%
Intra	15,50 \$	15,75 \$	15,77 \$	15,50 \$	0,25 \$	0,00%
Carte Mensuelle						
Ordinaire	109,50 \$	109,50 \$	109,64 \$	107,75 \$	1,75 \$	1,62%
Réduit	68,75 \$	68,75 \$	68,68 \$	67,50 \$	1,25 \$	1,85%

### Lien Saint-Jean-sur-Richelieu

Carte mensuelle tarif ordinaire	86,50 \$	86,50 \$	86,49 \$	85,00 \$	1,50 \$	1,76%
Carte mensuelle tarif réduit	51,50 \$	51,50 \$	51,64 \$	50,75 \$	0,75 \$	1,48%
10 passages tarif ordinaire	28,00 \$	28,00 \$	27,98 \$	27,50 \$	0,50 \$	1,82%
10 passages tarif réduit	17,25 \$	17,25 \$	17,30 \$	17,00 \$	0,25 \$	1,47%
Paiement à Bord	7,25 \$	7,25 \$	7,38 \$	7,25 \$	- \$	0,00%

## ADOPTÉE

### 1.7 2009-105 RÉSOLUTION CONCERNANT LE RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE ET EXCÉDENTAIRE

**CONSIDÉRANT** que le contrat d'assurance responsabilité civile générale et excédentaire, du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, souscrit par l'entremise de la firme Lemieux, Ryan & Associés, vient à échéance le 31 octobre 2009;

**CONSIDÉRANT** la soumission, de Lemieux, Ryan & Associés, qui a été reçue le 15 septembre 2008;

#### POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Ken Moquin  
Appuyé de : Madame Louise Bisailon-Marcil  
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la soumission de Lemieux, Ryan & associés pour le renouvellement, pour une période d'un (1) an, de l'assurance responsabilité civile générale de 1 M\$ avec une franchise de 1 000 \$ pour un montant de 2 500 \$ (excluant les taxes) ainsi qu'une assurance excédentaire (Umbrella) de 4 M\$ avec rétention usuelle de 10 000 \$ pour un montant supplémentaire de 2 500 \$ (excluant les taxes).

D'autoriser le président à signer, pour et au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

## ADOPTÉE



## **1.8 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ENTENTE ENTRE LE CENTRE AQUATIQUE DE CHAMBLY ET LE CIT CRC**

La résolution 2009-096 concernant le Centre Aquatique de Chambly adoptée lors de l'assemblée du 27 août 2009 a été envoyée à monsieur Denis Lavoie, président du conseil d'administration du Centre Aquatique. Monsieur Lavoie a contacté madame Louise Boucher, secrétaire trésorière du CIT lui demandant un délai pour répondre au CIT, étant donné qu'il a reçu la résolution en date du 15 septembre 2009. Le Conseil accepte la demande de monsieur Lavoie.

Le point est retiré de l'ordre du jour.

## **2. BIENVENU AUX USAGERS**

Aucun usager n'est présent à l'assemblée.

## **3. SUIVI DE LA RÉUNION DU 27 AOÛT 2009**

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, fait un suivi concernant le dossier « En ville sans ma voiture » qui aura lieu le 22 septembre 2009. Les CIT offrent le transport gratuit aux nouveaux usagers, tandis que les compagnies de transport et l'AMT offriront le transport gratuit seulement aux usagers qui présenteront un coupon.

### **3.1 CARTES À PUCES**

Dossier non discuté.

### **3.2 SUIVI DU DOSSIER FINANCEMENT MÉTROPOLITAIN**

Madame Louise Boucher, secrétaire-trésorière, explique que la rencontre des élus qui devait avoir lieu le 17 septembre a été annulée. Pour l'instant, il n'y a pas de développements dans ce dossier.

### **Desjardins Centre financier aux entreprises du Haut-Richelieu**

Madame Murielle Allatt explique au Conseil qu'une lettre a été reçue de Desjardins Centre financier aux entreprises du Haut-Richelieu (voir correspondance 6.2), concernant la modification du taux d'intérêt applicable au crédit du CIT. Avant, le taux du CIT était le taux préférentiel + 0 %, maintenant le taux sera le taux préférentiel + 1,50 %. Cela n'aura pas d'impact financier pour le CIT, tant que celui-ci n'utilisera pas la marge de crédit.

## **4. SITUATION FINANCIÈRE AU 31 AOÛT 2009**

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, présente les états financiers au 31 août 2009.

## **5. RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS**

Monsieur Rolland Fernandez, représentant du transporteur, se joint à l'assemblée.

Monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations chez Société Gestrans, présente le rapport sur les opérations du mois d'août 2009.

Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2009), le tableau d'achalandage indique une diminution de 3,04 % pour août 2009 comparativement à août 2008. Pour l'année 2009, à ce jour, le tableau indique une diminution totale de 2,26 %. Le tableau mensuel détaillé indique le nombre d'usagers par départ, afin de cibler les départs où il y a dépassement du nombre de personnes assises ou les départs qui sont moins utilisés.



No de résolution  
ou annotation

Pour les villes de Marieville et St-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2009), le tableau d'achalandage indique, pour août 2009, une diminution de 18,51 % pour Marieville, et une diminution de 32,93 % pour St-Mathias-sur-Richelieu.

Durant le mois d'août 2009, les usagers ont déposé trois (3) plaintes concernant trois (3) événements différents et quatre (4) demandes de service.

Dans le suivi des opérations, monsieur David Viannay revient sur la demande de monsieur Normand Houle concernant la rue Michel Lagüe, sur laquelle le CIT ne souhaite plus faire passer les autobus. Monsieur Viannay déclare qu'il faudra modifier les circuits 14 et 23, pour qu'ils empruntent la rue Kent et Anne-Le-Seigneur, plutôt que Kent, Labonté et Michel Lagüe. Monsieur Normand Houle demande de présenter un projet de règlement pour la prochaine assemblée.

Monsieur Rolland Fernandez, représentant du transporteur, informe le Conseil que Véolia recevra un nouvel autobus de type autocar, pour le CIT CRC en décembre 2009. Il mentionne également qu'un autobus de l'année 2002 remplacera un RTS du parc du CIT, suite à notre demande de novembre 2008.

Le Conseil demande au représentant de Véolia de donner des précisions sur la fusion entre Véolia et Transdev Limocar et quel sera l'impact sur le CIT CRC. Le représentant de Véolia explique que la fusion se déroule très bien. Il mentionne que lorsque la fusion sera complétée, la gestion et les opérations seront contrôlés par Véolia, donc sous la responsabilité de monsieur Jean-Claude Levesque. Le bureau chef sera établi à Saint-Jean-sur-Richelieu, au bureau actuel de Véolia. Cette fusion fait partie de l'objectif de croissance élaboré par monsieur Levesque. Cette fusion ne devrait avoir aucun impact pour le CIT CRC.

Monsieur Rolland Fernandez quitte l'assemblée.

## 6. CORRESPONDANCE

Correspondance reçue :

- 6.1 Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance – 2009-08 / réf. : Modifications apportées au Régime de retraite des élus municipaux (RREM);
- 6.2 Desjardins Centre financier aux entreprises du Haut-Richelieu – 2009-08-05 / réf. : Modification du taux d'intérêt applicable à votre crédit variable;
- 6.3 Ville de Chambly – 2009-08-12 / réf. : Transmission de résolution;
- 6.4 Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance – 2009-08-20 / réf. : Vérification du rapport de validation;
- 6.5 Agence métropolitaine de transport – 2009-08-28 / réf. : Projet de grille tarifaire 2010 de l'AMT soumis pour consultation;
- 6.6 Monsieur Silviu Bursanescu – 2009-09-03 / réf. : Nouveau corridor d'autobus à Montréal;
- 6.7 Commission des transports du Québec – 2009-09-04 / réf. : Codification des permis d'autobus de catégorie « interurbain »;

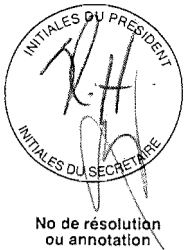
Correspondance envoyée :

- 6.8 Centre Aquatique de Chambly – 2009-09-11 / réf. : Centre de service du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;
- 6.9 Ministère des transport – 2009-09-10 / réf. : SOFIL – Projet d'acquisition d'un système intégré de vente et perception – réf. : P017247.

## 7. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

### 7.1 2009-106 RÉSOLUTION CONCERNANT LES TITRES VALIDES DANS LES TAXIBUS

**CONSIDÉRANT** qu'avec l'implantation du projet « Vente et perception », il est nécessaire de trouver une solution au fonctionnement du service de taxi collectif sur appel;



**CONSIDÉRANT** que le client usagé du taxi collectif doit se munir d'une carte CPCT encodé d'un titre valide (régulier / intermédiaire / réduit) pour utiliser le service de taxi collectif sur appel;

**CONSIDÉRANT** que le service peut être rendu par n'importe quel chauffeur de taxi, et qu'il serait trop onéreux de fournir des valideurs à tous les chauffeurs de taxi;

**CONSIDÉRANT** que la validation doit donc s'effectuer à « posteriori »;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Madame Louise Bisailon-Marcil  
Appuyée par : Monsieur Donald Pelchat  
Et résolu à : L'unanimité

D'effectuer la validation des titres de la façon suivante :

- Le client fournit le numéro de sa carte à puce au moment de la réservation et la carte à puce doit avoir un titre mensuel valide qui y est encodé. Avant d'embarquer dans le taxi, le client présente sa carte à puce au chauffeur pour validation du numéro avec la feuille de route.
- Le chauffeur valide le numéro de carte qui est associé à la réservation puis permet au client de prendre place dans le taxi. Les données de réservation (nom des clients et numéro de carte à puce) sont complétées sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle par la Cie de taxis et transmises aux analystes du CIT.
- Une analyse est réalisée en interrogeant le système central pour vérifier la validité du titre encodé sur la CPCT du client au moment de son déplacement. Si le titre n'est pas valide, le client en est avisé et le service de taxi pourrait lui être refusé.
- **ATTENTION les seuls titres acceptés sur une CPCT pour un usager du taxi sont des titres mensuels.**
- L'usager peut toujours payer comptant et obtenir une correspondance papier pour l'utilisation d'un autre réseau.

**ADOPTÉE**

Le conseil d'administration demande de publier l'information sur le site Internet et le dépliant horaire du CIT CRC. Le contrat de taxi devra être révisé en conséquence.

**7.2 2009-107 RÉSOLUTION CONCERNANT LA PRÉAUTORISATION DU PAIEMENT DE LA FACTURE DE ROGERS**

**CONSIDÉRANT** que la facture de Rogers, qui est d'un montant fixe, datée du 1<sup>er</sup> de chaque mois, doit être payée avant le 10 de chaque mois;

**CONSIDÉRANT** que les assemblées des CIT ont lieu habituellement le 3<sup>e</sup> jeudi du mois, donc, plus tard que le 10 de chaque mois;

**CONSIDÉRANT** que Société Gestrans demande la permission du Conseil de préparer le chèque pour Rogers en date du 5 du mois suivant et de le faire signer lors de l'assemblée du mois en cours;

**CONSIDÉRANT** que le chèque pour le mois d'octobre a été préparé (daté du 5 octobre) et que si le Conseil donne son autorisation, il sera signé par les personnes autorisées lors de la présente assemblée, mais ne sera envoyé à Rogers qu'après le 5 octobre, mais avant le 10 octobre;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Ken Moquin  
Appuyé de : Madame Louise Bisailon-Marcil  
Et résolu à : L'unanimité





No de résolution  
ou annotation

D'autoriser la signature du chèque du mois d'octobre pour le paiement de la facture de Rogers. Le chèque sera envoyé après le 5 octobre 2009;

D'autoriser que le chèque de Rogers soit signé lors de l'assemblée précédent le mois à payer.

### ADOPTÉE

#### 7.3 2009-108 RÉSOLUTION CONCERNANT LA DESTRUCTION DE DOCUMENTS

**CONSIDÉRANT** que Société Gestrans demande la permission, du Conseil du CIT CRC, de détruire les feuilles de route du transporteur pour les années antérieures à 2007;

**CONSIDÉRANT** que le vérificateur du CIT CRC a confirmé que les feuilles de route de l'année en cours ainsi que les deux (2) années précédentes devaient être conservées ;

#### POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Madame Louise Bisailon-Marcil  
Appuyée de : Monsieur Donald Pelchat  
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la destruction par déchiquetage des feuilles de route du transporteur des années antérieures à deux (2) ans précédents l'année en cours.

### ADOPTÉE

#### 8. VARIA

##### 8.1 BUDGET 2010

Monsieur Jacques Deslauriers demande au Conseil de débiter leur réflexion concernant le budget 2010 et de transmettre leurs demandes et commentaires le plus tôt possible.

Le Conseil émet les suggestions suivantes :

- Éviter de circuler sur Michel Lagüe;
- Service de taxi de Carignan au stationnement incitatif;
- Circuit local à Chambly;
- Stationnement incitatif à Richelieu.

##### 8.2 AJOUT DE SERVICE À CARIGNAN

Monsieur David Viannay explique les coûts pour répondre à la demande de l'usagère de Carignan. Monsieur Normand Houle demande à monsieur Viannay de présenter un projet de règlement lors d'une prochaine assemblée concernant ce dossier.

##### 8.3 PLANIFICATION DES RENCONTRES POUR LE DOSSIER SAE ET LE COMITÉ DE LA REFORTE DU RÉSEAU

Une rencontre doit être organisée pour la 4<sup>e</sup> étape du dossier « Système d'Aide à l'Exploitation ». Le Conseil décide de tenir cette rencontre après l'assemblée du 15 octobre 2009, soit vers 19h30.

La prochaine rencontre du comité de la refonte du réseau aura lieu après les élections, date à déterminer ultérieurement.



**9. 2009-109 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE**

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat  
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin  
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée régulière à 19h00 le 15 octobre 2009 à l'Hôtel de Ville de Carignan.

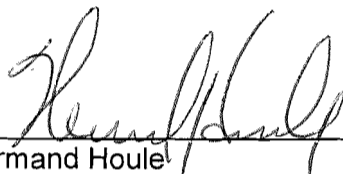
**ADOPTÉE**

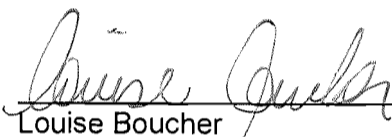
**10. 2009-110 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat  
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin  
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée à 20h00.

**ADOPTÉE**

  
Normand Houle  
Président

  
Louise Boucher  
Secrétaire-trésorière